



vous informer

La MSA Marne Ardennes Meuse accompagne les agriculteurs

■ **Exploitants agricoles**



L'essentiel & plus encore



www.msa085155.fr

VOTRE MSA LABELLISÉE DIVERSITÉ

Cotisations Sociales

✚ Modulation des cotisations non salariés

Si forte baisse du revenu agricole, possibilité de révision des appels de cotisations provisionnels ou mensualisés.

Contactez votre comptable
ou la MSA au **09 69 36 60 52**

✚ Délai de paiement des cotisations sociales

Demande d'échéancier de paiement des cotisations non salariés et/ou de la part patronale des cotisations sur salaires.

Contactez la MSA
Secteur Recouvrement au **03 29 83 38 27**

✚ Prise en charge des cotisations sociales

Demande de prise en charge partielle des cotisations non salariés et/ou de la part patronale des cotisations sur salaires.

Pôle Crise Agricole au **03 26 40 87 92**

Santé Sécurité au Travail

✚ Accompagnement dans l'amélioration de vos conditions de travail.

- Évaluation par un médecin du travail de l'impact de votre activité sur votre santé et orientation vers un professionnel de santé si nécessaire.
- Conseils et accompagnement dans vos projets et organisations du travail par un conseiller en prévention des risques professionnels.
- Participation à des soirées/ciné-débats puis proposition de formations collectives «bien être au travail».

Contactez la MSA
Service Santé Sécurité au Travail
au **03 26 40 80 76**

Action Sanitaire et Sociale

Accompagnement social personnalisé avec un travailleur social

- ▮ En cas de difficultés sociales et familiales.
- ▮ Pour les chefs d'exploitation ayant des craintes pour leur avenir (endettement, mésentente, transmission...).
- ▮ Participation à des groupes d'échanges, des réunions d'information, des conférences...

➔ Le travailleur social fait le lien avec les organismes professionnels agricoles pour les difficultés liées à votre exploitation.

➔ Le travailleur social oriente vers les professionnels de santé avec une prise en charge de consultation si besoin.

Contactez la MSA
Département d'Action Sociale
03 26 40 80 17

Accompagnement en matière de prestations d'action sociale

- ▮ Aide financière ponctuelle en lien avec la santé : soins coûteux, remplacement de l'exploitant, souscription d'une complémentaire santé...
- ▮ Aides destinées aux familles : études, loisirs, vacances...
- ▮ Prise en charge partielle du service de remplacement en cas de maladie ou d'épuisement professionnel.

Contactez la MSA
Département d'Action Sociale
03 26 40 80 17

Prime d'activité

✚ Une aide pour compléter vos revenus

Aide financière versée mensuellement. Son montant est conditionné aux ressources et à la condition familiale.

Contactez la MSA au **09 69 36 60 52**

Agri'écoute

✚ Mal-être, solitude, idées suicidaires...

Parlez-en au **09 69 39 29 19** (prix d'un appel local)

Agri'écoute vous permet d'échanger avec un professionnel anonymement et à tout moment dès que vous en ressentez le besoin.

Vous pouvez également contacter votre MSA et bénéficier d'un accompagnement personnalisé.

Mal-être, solitude, idées suicidaires...

Parlez-en au :

09 69 39 29 19

(Prix d'un appel local)

AGRI'ÉCOUTE

**SERVICE D'ÉCOUTE 24H/24 ET 7J/7
DÉDIÉ AU MONDE AGRICOLE ET RURAL**